



Responsable Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

Cat A

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction Petite Enfance

Effectif : 500 agents

Leur raison d'être : A partir des valeurs de la collectivité : confiance, engagement, solidarité plaisir, la Direction Petite Enfance contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique municipale de la petite enfance, à organiser, à optimiser et faciliter l'accueil des enfants pour répondre à leurs besoins et ceux de leurs familles, à animer et coordonner les partenaires et les projets au sein du réseau d'acteurs de la petite enfance..

Service :

Service Établissements

L'équipe : L'équipe se compose d'un responsable de service, de 3 coordinatrices, d'une chargée de mission relations familles et communication, d'une assistante administrative, d'une psychomotricienne et des 19 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Effectif Service : 480 agents

Le sens de ce poste :

Le responsable d'un EAJE, au sein d'une équipe de 20 à 30 agents selon la taille de la crèche, doit garantir un accueil de qualité pour l'enfant et ses parents, dans le respect de la charte nationale d'accueil du jeune enfant, du référentiel qualité et des textes réglementaires de la petite enfance. Il doit aussi garantir de façon optimisée, la gestion de l'établissement et la gestion du personnel en s'appuyant notamment, sur les services supports de la Direction (RH, finances-patrimoine-partenariats).

Vos principales missions :

1-Diriger la crèche pour garantir un accueil de qualité - 40 %

- Organiser l'accueil en s'appuyant sur le référentiel qualité et mettre en œuvre le cadre pédagogique des EAJE municipaux,
- Être garante de la mixité et des conditions d'accueil des enfants (handicap, social, accueil occasionnel, accueil d'urgence ou insertion),
- Favoriser la réflexion, élaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement avec son équipe,
- Préparer et participer aux instances d'admissions en lien avec la coordinatrice de secteur,
- Assurer la gestion administrative de la crèche,
- Garantir la mise à jour et l'application des protocoles de santé et d'hygiène,
- Être présente quotidiennement en unité pour la connaissance des enfants, de leurs conditions d'accueil

pour partager et conforter les observations des équipes,

- Collaborer avec le médecin de la crèche, avec les parents et les partenaires concernés pour la rédaction et la mise en place des projets d'accueil particuliers (Projet Personnalisé de l'Enfant, projet d'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance),
- Assurer le lien avec les autres institutions concernées
- Impulser le développement du partenariat de quartier et des animations proposées par la Ville,
- Co-animer et participer aux Groupes de Travail transversaux et institutionnels de la Direction Petite Enfance et des services de la collectivité.

2-Encadrer l'équipe de la crèche - 40 %

- Encadrer et animer l'équipe pluridisciplinaire de la crèche (dynamique autour de projets, gestion de conflit,

accompagnement aux changements),

- Organiser l'accueil des nouveaux recrutés, des remplaçants, en lien avec le service RH de la Direction,
- Garantir la continuité d'accueil au regard du taux d'encadrement (planning, temps de travail, grève...),
- Organiser et permettre la réflexion des équipes autour de la prise en charge des enfants et la place des parents (Conseils de crèche, GT transversaux, analyse de pratique, régulation médecin-psychologue, plénières, journées pédagogiques...),
- S'approprier et relayer les règles RH institutionnelles auprès des équipes,
- Garantir la déclinaison du plan d'actions de prévention des risques dans la crèche,
- Mener les entretiens annuels et de stagiairisation des agents sous sa responsabilité (adjointe, EJE, AP),
- Formaliser et prioriser les besoins de formation..

3- Garantir la sécurité de l'établissement - 20 %

- Garantir la sécurité du bâtiment en lien avec le service Patrimoine-Finances-Partenariats de la Direction :

repérer les besoins et prioriser les demandes de travaux en lien avec le référentiel bâtimentaire,

- Co-piloter les travaux de restructuration et assurer le suivi de la mise en œuvre, sur site, avec le service Patrimoine-Finances-Partenariats,
- Organiser, actualiser et respecter les protocoles de sécurité (Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), la tenue des registres de sécurité, évacuation incendie...),
- Recenser et prioriser les besoins de la crèche dans le cadre de la préparation budgétaire (budget investissement).

4-Spécificités liées au diplôme :

Selon les spécificités liées au diplôme (Infirmière Puéricultrice ou EJE), la responsable aura à accomplir les missions concernant la santé au sein de la crèche (référénte Santé Accueil Inclusif) ou les missions d'accompagnement de la pédagogie.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Savoir accompagner une équipe (les fédérer, animer et régulation d'équipe, accompagner le changement, résolution de conflits)
- Sens de l'écoute et de l'accompagnement des familles
- Gestion des priorités, rigueur et organisation
- Capacité à gérer les situations d'urgence
- Empathie et bienveillance
- Sens du service public

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissance du développement de l'enfant (petite enfance) et protection de l'enfance
- Connaissances des textes réglementaires applicables à la petite enfance
- Maîtrise d'Outlook, Word, Excel
- Savoir mener à bien des projets et travailler en partenariat
- Savoir mener un entretien

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Logiciel Concerto (logiciel de facturation)
- Connaissance de la fonction publique territoriale
- Connaissance des partenaires et des circuits de validations institutionnelles

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Forfait cadre de 39 h / semaine ou 37h30 par binôme de direction.

Amplitude horaire comprise entre 8h et 18h30 avec horaire en alternance avec l'adjointe.

Lieu de travail : Crèche

Matériel(s) à disposition : informatique

Missions de suppléance : suppléance de l'adjointe de la crèche en son absence pour assurer la continuité de direction

Télétravail : à raison de 10 jrs max /an

Autres : réunions en fin de journée (plénières et conseil de crèche) et présence à l'ouverture de la crèche à 7h30, 2 à 3 fois / an ainsi qu'à la fermeture lorsque la crèche ferme à 19h.

En tant que puéricultrice, garde sanitaire à assurer en l'absence de collègues pour les autres crèches

En cohérence avec les valeurs de solidarité portées par la collectivité, une entraide entre responsables et adjointes, de différentes crèches, peut être demandée en cas d'absence ou autre motif.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Infirmière puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, CSE

Parcours : P3

Éléments complémentaires de rémunération : NBI selon réglementation en vigueur

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : septembre 2025